

DÉVOREX GP

**INSECTICIDE DE CHOC SPÉCIAL GROS DÉBIT
DÉTRUIT GUÊPES, FRELONS
ET TOUS LES INSECTES RAMPANTS OU VOLANTS
PULVÉRISATION LONGUE PORTÉE
Formulation spéciale sapeurs-pompiers
(Aérosol)**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide
Densité : inférieure à 1
Odeur : légère
Couleur : incolore
pH : sans
Point éclair : inférieur à 0°C
Composés actifs biocides :
 Perméthrine (ISO) : 2,36 gr/L
 D-trans-tétraméthrine : 2,42 gr/L



PROPRIÉTÉS

DÉVOREX GP, insecticide à action foudroyante, permet une lutte efficace contre tous les insectes volants ou rampants tels que guêpes, frelons, bourdons, mouches, moustiques, moucheron, blattes, fourmis, cloportes, pince-oreilles, araignées, mites, scarabées, puces, punaises, etc...

Avantages : la buse directionnelle spéciale de l'aérosol assurant une pulvérisation puissante d'une portée jusqu'à 5 mètres, **DÉVOREX GP** permet de traiter les guêpiers à distance ce qui le rend très apprécié par les services de sécurité et les sapeurs pompiers. Lors de sa propulsion, forme un important brouillard insecticide qui entraîne la mort immédiate par paralysie et asphyxie de tous les insectes se trouvant dans son champ d'action. Formule insecticide à base de perméthrine et D-tétraméthrine, mais exempte de DICHLORVOS, est donc en conformité avec les législations Européennes de 1992.

Domaines d'utilisation : **DÉVOREX GP** est employé par les pompiers confrontés aux problèmes de nids dans les habitations (immeubles, maisons individuelles, etc...) et également par les syndicats d'immeubles, etc... S'utilise en extérieur et ne tache pas les supports lors de son application.

Utilisation de **DÉVOREX GP** suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATION	DILUTION	MODE D'EMPLOI
Destruction des insectes volants ou rampants.	Prêt à l'emploi.	Pulvériser DÉVOREX GP en direction du problème à traiter. Nota : il est préférable d'effectuer le traitement le soir lorsque les insectes sont rentrés au nid.



Recommandations : durant toute l'utilisation de **DÉVOREX GP**, tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés. Port de gants de protection recommandé, éviter d'inhaler les vapeurs/aérosols. Empêcher tout écoulement dans les égouts ou les milieux naturels. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Stockage : dans un local frais et ventilé à l'abri du gel, de l'humidité à l'abri de toute flamme ou source d'étincelles à une température comprise entre 10°C et 35°C. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. La date de péremption est portée sur chaque aérosol. Type de produit TP 18 (insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes).

Fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande ou sur www.quickfds.com.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.